

**OFFICE CANTONAL DES ASSURANCES SOCIALES  
SERVICE CANTONAL D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

Caisse pour personnel de maison privé

Route de Chêne 54 CP 6330 1211 Genève 6

**CAFNA**

Nom de l'employeur : .....

Numéro d'affilié de l'employeur : .....

**QUESTIONNAIRE DE DEMANDE  
D'ALLOCATIONS FAMILIALES (jusqu'à 18 ans révolus)**

BENEFICIAIRE	
<b>1) Renseignements sur le (la) salarié(e)</b> Nom/prénom : ..... Adresse : ..... ..... Téléphone : ..... Numéro AVS : ..... Date de naissance : ..... Nationalité : ..... Etat civil : ..... depuis le : ..... <b>Avez-vous d'autres employeurs ?</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, noms des employeurs : ..... Lieu de travail : ..... ..... ① Avez-vous déjà bénéficié d'allocations familiales ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non De quelle caisse d'allocations familiales ou de chômage ? ..... Jusqu'à quelle date ? .....	<b>2) Renseignements sur le conjoint / l'autre parent</b> Nom/prénom : ..... Adresse : ..... ..... Téléphone : ..... Numéro AVS : ..... Date de naissance : ..... Nationalité : ..... Etat civil : ..... depuis le : ..... <b>Quelle est votre activité ?</b> <input type="checkbox"/> salariée <input type="checkbox"/> indépendante <input type="checkbox"/> chômage <input type="checkbox"/> sans activité Nom de l'employeur : ..... Lieu de travail : ..... ..... ① Avez-vous déjà bénéficié d'allocations familiales ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non De quelle caisse d'allocations familiales ou de chômage ? ..... Jusqu'à quelle date ? .....

**Si votre contrat débute en cours de mois, veuillez nous préciser quelle a été votre activité au début du mois :**  
.....

**① Si vous avez déjà reçu des allocations familiales, veuillez fournir l'ORIGINAL de l'attestation de cessation de paiement, à réclamer à votre précédente caisse d'allocations familiales ou de chômage; dans le cas contraire, veuillez fournir l'ORIGINAL d'une attestation de non-paiement.**

**3) A remplir par l'employeur**  
M./Mme ..... déclare que la personne susnommée fait partie de son personnel depuis  
le ..... jusqu'au .....  
Le salaire est déclaré à l'AVS par  l'employeur lui-même  ass. chèque service  
Lieu et date : ..... **Signature de l'employeur** .....

TOURNEZ S.V.P.

#### 4) Enfants à charge

Nom/Prénom	Date de naissance	Enfant de ... et de ... Nom/prénom père/mère	Adresse de l'enfant	Ne pas remplir

#### 5) Adresse de paiement en Suisse uniquement

- Par la banque : ..... agence : ..... clearing : .....  
Numéro de compte : ..... titulaire du compte : .....
- Par la Poste : numéro de CCP : .....  
titulaire du compte : .....
- Par mandat postal (uniquement en l'absence d'un compte bancaire ou postal)

#### 6) Avertissements et signatures

Le parent désigné comme bénéficiaire de l'allocation doit faire signer l'autre parent\*, ce dernier s'engage à ne pas réclamer des allocations familiales pour le même enfant auprès d'une autre caisse.

##### **Obligation d'informer au sens de l'article 36 de la loi sur les allocations familiales :**

« Le bénéficiaire tout comme celui auquel les allocations sont versées (le tiers) doit signaler sans délai tout changement pouvant influencer sur le droit à l'allocation ou susceptible d'entraîner la désignation d'un nouveau bénéficiaire. »

**A signaler notamment** les changements d'état civil ou de garde des enfants par décision judiciaire, les décès, les modifications de toute activité lucrative de l'un ou l'autre parent, **les modifications de domicile** des parents et/ou des enfants (**départ du canton ou à l'étranger**), **les changements d'employeur, l'inscription auprès d'une caisse de chômage**, etc.

##### **Article 43, alinéa 1, lettre e, de la loi sur les allocations familiales :**

« A moins d'encourir une peine plus sévère en vertu du code pénal suisse, sera puni de l'amende celui qui par des renseignements faux ou incomplets ou de toute autre manière aura obtenu, pour lui-même ou pour autrui, sur la base de la présente loi, une prestation indue. »

Lieu et date : .....

\* Monsieur : .....

\* Madame : .....

**Veillez joindre à votre demande tous les documents nécessaires selon la liste annexée**

## **DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE** **(SCAF/CAFAC/CAFI)**

**Nous attirons votre attention sur le fait que votre demande d'allocations familiales ne pourra être traitée que si tous les documents demandés ci-dessous, selon votre situation, y sont joints.**

### **DANS TOUS LES CAS, JOINDRE :**

- Copie de la carte AVS
- Copie complète du certificat de famille ou du livret de famille ou de l'acte de famille (soit les données sur les enfants et le mariage)
- Pour chaque membre de la famille, copie de l'autorisation de séjour ou d'établissement (étrangers), attestation d'établissement (confédérés), pièce d'identité (genevois)

### **EN CAS DE DOMICILE DES ENFANTS ET/OU DE LA FAMILLE A L'ETRANGER, JOINDRE :**

**Si les enfants sont domiciliés hors de la Suisse et des pays de l'Union européenne (UE) :**

- Copie des actes de naissance récents (pas plus d'un an) et copie des pièces d'identité de chaque enfant

**Si vous ou votre conjoint êtes de nationalité suisse ou européenne et si la famille réside dans un pays de l'UE :**

- Copie de la pièce d'identité de chaque membre de la famille
- Formulaire **E411** européen concernant l'activité de l'autre parent ainsi que son droit à l'allocation familiale

***! Si vous résidez en France :***

- Original de l'attestation de cessation de paiement ou de non-paiement de la caisse française d'allocations familiales, dans le cas de l'exercice d'une activité lucrative en Suisse

### **A JOINDRE EN PLUS :**

**Si vous êtes séparé(e) ou divorcé(e) ou si vous élevez seul(e) les enfants :**

- Copie de la décision judiciaire, première et dernière pages, ainsi que celle qui précise à qui la garde des enfants est confiée et le montant de la pension alimentaire

**Si vous avez déjà bénéficié d'allocations familiales :**

- Original de l'attestation de cessation de paiement (certificat de radiation) de la dernière caisse d'allocations familiales qui a versé les prestations
- Si une caisse de chômage est concernée, l'attestation doit préciser le nom et le prénom des enfants ; la copie du dernier décompte de chômage est à fournir s'il correspond à la fin du délai-cadre

**Si vous êtes travailleur agricole et si les enfants ont plus de 16 ans (18 si citoyen de l'UE) :**

- Une attestation d'études ou le contrat d'apprentissage

**Si votre conjoint exerce une activité indépendante dans un autre canton suisse :**

- Une attestation d'affiliation de la caisse AVS